



2

principales institutions subventionnant les travaux réalisés : la Région Pays de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le reste est à la charge des syndicats.



45%

des cours d'eau en France sont en risque de non atteinte du bon état hydromorphologique.



s'informer sur les sites Internet du SMSEAU <https://smseau.com> et du SBVHS www.sbvhsma.com

CES SYNDICATS QUI VEILLENT SUR NOS COURS D'EAU

AU 1^{ER} JANVIER 2018, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'EST VUE TRANSFÉRER LA COMPÉTENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI). DES MISSIONS QU'ELLE A MAJORITAIREMENT DÉLÉGUÉES À DEUX SYNDICATS QUI TRAVAILLENT AU QUOTIDIEN À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOS COURS D'EAU.

En Sud-Est Manceau, les rivières relèvent de 2 grands bassins versants, c'est-à-dire 2 zones géographiques dans lesquelles s'écoulent un cours d'eau et ses affluents : celui de l'Huisne à l'est, et celui de la Sarthe à l'ouest. Ainsi, la Communauté de Communes adhère à deux syndicats qui regroupent des collectivités dont les cours d'eau relèvent du même bassin versant : le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU) pour le Rhonne, affluent de la Sarthe, et le Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe (SBVHS) pour le Loudon, le Narais et le Gué Perray, affluents de l'Huisne (voir carte). L'objectif de ces syndicats ? Travailler à restaurer et maintenir les cours d'eau en bon état écologique, tant pour préserver la faune et la flore que pour lutter contre les risques d'inondations.

Une gestion partagée

« Nous gérons 350 km de cours d'eau répartis sur 28 communes », indique Romain Mariot, technicien de rivière au SMSEAU. « Et nous, 782 km de cours d'eau répartis sur 75 communes », dit Angéline Bricou-Cartereau, chargée de missions GEMAPI au SBVHS. Dans chacune des structures officient 3 techniciens, qui gèrent chacun une partie du bassin versant. « Ce qui motive une intervention ? L'intérêt général, pour assurer la continuité écologique d'un cours d'eau ou améliorer la qualité de l'eau par exemple », explique Romain Mariot. En effet, même si les opérations surviennent principalement sur des terrains privés sur

lesquels passent les cours d'eau, les syndicats n'ont pas vocation à entretenir l'inté-

« ce qui motive une intervention ? L'intérêt général. »

gralité du réseau hydrographique. « Les particuliers ont obligation de maintenir en bon état les berges des cours d'eau qui passent sur leur propriété. Nous mettons à leur disposition des plaquettes d'information et sommes à leur écoute pour les conseiller », ajoute-t-il.



EXEMPLES TRAVAUX SMSEAU 2019-2020



EXEMPLES TRAVAUX SBVHS 2020-2021



Restaurer les berges

Dès lors que l'intérêt général est avéré, les interventions peuvent prendre des formes multiples. Sur le Rhonne, à Saint-Mars-d'Outille, le SMSEAU a récemment procédé à des opérations de protection des berges, notamment pour éviter leur dégradation par le bétail. « Lorsque les animaux viennent boire dans le cours d'eau, le piétinement de leurs sabots provoque une érosion des berges. Nous avons donc à certains endroits installé des fascines, sortes de pieux entre lesquels nous avons fait passer des branches afin de créer une barrière naturelle qui retient la terre. À d'autres endroits, nous avons aménagé des abreuvoirs », détaille Romain Mariot. Le Rhonne a aussi fait l'objet de travaux d'enrochement, afin de remettre son fond à niveau et de faciliter son écoulement. « Ce genre d'opérations est important pour la flore, mais aussi pour les poissons et insectes qui vivent dans et à proximité du cours d'eau », révèle-t-il.

Réhabiliter les cours d'eau

Du côté du SBVHS, les travaux récemment effectués ont principalement eu lieu sur la commune de Challes, au niveau du Narais et d'un de ses affluents, la Hune. « Le but est redonner au cours d'eau sa forme initiale, tant au niveau de sa largeur que de sa profondeur et de sa sinuosité, pour faciliter son écoulement, limiter les inondations et favoriser la biodiversité », indique Angéline Bricou-Cartereau. Ainsi, des travaux de recharge, c'est-à-dire le dépôt de granulats dans le fond du cours d'eau, ont été réalisés afin de réduire son lit. D'autres opérations du même genre sont prévues en 2022, ainsi que des études pour lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols. « Nous travaillons aussi sur un livret d'animation à destination du public scolaire », ajoute la technicienne. Car comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'évolution des cours d'eau et l'importance de ceux-ci pour le maintien de la biodiversité est essentiel afin de mieux les préserver.



3 QUESTIONS À...

ALAIN BRIONNE, 1^{ER} ADJOINT À LA MAIRIE DE SAINT-MARS-D'OUTILLE

EN TANT QU'ÉLU, COMMENT PERCEVEZ-VOUS L'ACTION DES SYNDICATS QUI GÈRENT LA GEMAPI EN SUD-EST MANCEAU ?

Durant les deux précédents mandats, j'étais représentant de la Commune de Saint-Mars-d'Outille au sein du syndicat du Rhonne, donc je connais bien le sujet. Ces syndicats font un gros travail pour faire en sorte que nos cours d'eau restent en bon état. Les aménagements au niveau des rives notamment sont remarquables, ils permettent vraiment d'accroître leur tenue dans la durée. Par ailleurs, le plus, depuis que le syndicat du Rhonne a été absorbé par le SMSEAU, c'est que celui-ci dispose de plus de moyens financiers grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau et de la Région. Il peut donc plus facilement intervenir pour résoudre les problèmes identifiés.

QUELS SONT LES PROJETS D'INTERVENTION SUR LE RHONNE À SAINT-MARS-D'OUTILLE ?

Le SMSEAU vient de nous livrer le résultat d'une étude sur des problèmes d'inondation récurrents qui touchent la commune au niveau de la départementale D140 depuis une vingtaine d'années. Sur la base de ces travaux, nous déciderons ensemble de ce qu'il est envisageable de faire afin de réaménager la circulation du cours d'eau et d'éviter ce souci de crue.

COMMENT SONT ACCUEILLIS LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS PAR LES SYNDICATS SUR VOTRE TERRITOIRE ?

Globalement, les riverains sont satisfaits et l'intérêt porté à la préservation des cours d'eau est de plus en plus important. Les habitants ont pris conscience de leur importance afin de maintenir la biodiversité ; les élus également. Nous travaillons d'ailleurs à l'aménagement d'une zone humide avec chemin de promenade, car connaître et apprécier ces espaces contribue à mieux les protéger.

■ périmètre gestion déléguée au SMSEAU
■ périmètre gestion déléguée au SBVHS
□ périmètre géré par le CDC

MAIRIE PAYS DE LA LOIRE

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE